
DIPLOME D'ETUDES SPECIALISEES DE MEDECINE GENERALE

REDACTION DU MEMOIRE

Un travail de recherche clinique en médecine générale doit constituer le sujet du mémoire. Le mémoire est préparé préférentiellement pendant la deuxième année du DES. Le sujet du mémoire doit avoir été approuvé par le tuteur de l'interne qui sera aussi son directeur de mémoire.

Le mémoire sera présenté devant un jury composé d'au moins trois membres du collège des médecins généralistes enseignants. Deux soirées par an seront prévues à cet effet, habituellement en fin de semestre de stage, dont les dates seront communiquées par avance. Les mémoires seront remis à chaque membre du jury, ainsi qu'au secrétariat, après validation du tuteur, au minimum **1 MOIS** avant la soutenance.

Tout mémoire remis trop tardivement ne pourra être soutenu que 6 mois plus tard à la réunion du jury suivant. Pour rappel, la validation de ce mémoire est indispensable à l'obtention du diplôme du DES (et donc à l'inscription au conseil de l'ordre).

PRESENTATION

- Format 21 x 29,7 – reliure cartonnée – 1^{ère} et 4^{ème} de couverture : selon le modèle ci-joint.
- Le texte doit être dactylographié sur feuilles 21 x 29,7. Police Times New Roman corps 12. Le texte doit être saisi en minuscules et en double interligne. Marges à 2,5 cm. Les pages doivent être numérotées en bas, à droite (hors page de couverture).
- 4 exemplaires pour les membres du jury + 1 pour le secrétariat
- 1 support informatique pour le secrétariat (cd gravé) comprenant 3 fichiers séparés :
 - résumé (Word)
 - mémoire complet (Word)
 - présentation orale (pwpt)

REDACTION

- Première page : titre du travail de recherche.
- Deuxième page : résumé (250 mots maximum)
+ en bas de page, les mots clés (5 environ)
- Texte : **30 pages maximum** (références et figures comprises)

PLAN DU TEXTE

I. Introduction

Rappel pertinent et concis des connaissances sur le sujet traité et précisant clairement les objectifs et l'intérêt du travail de recherche.

II. Matériel (ou patients) et méthodes

1. Description précise de la méthodologie employée, du matériel ou des patients (critères d'exclusion et d'inclusion). Le principe directeur devrait consister à définir clairement la méthode et les raisons qui ont poussé l'interne à procéder d'une façon particulière. Par exemple, l'interne devrait expliquer pourquoi il a retenu des sujets d'un certain âge ou exclu les femmes.

2. Méthode(s) statistique(s) utilisée(s) et justification.

3. Problème éthique éventuel et accord d'un centre référent.

III. Résultats

Ceux-ci ne seront accompagnés que d'un commentaire bref permettant une meilleure compréhension de la part du lecteur. Ne pas mélanger « résultats » et « discussion ». Aucun commentaire ne doit figurer dans ce paragraphe. Ils ne devront pas être redondants.

IV. Discussion

Analyse de la méthodologie, des résultats présentés et discussion de ceux-ci par comparaison avec la littérature existante.

V. Conclusion

Concise et claire, en trois ou quatre points, précisant clairement l'intérêt fondamental ou clinique des résultats obtenus, les études complémentaires éventuellement nécessaires et les perspectives ouvertes par le travail.

TABLEAUX ET FIGURES

Les tableaux et figures seront inclus dans le texte à leur place logique. Ils seront numérotés par ordre d'apparition, les tableaux en chiffres romains, les figures en chiffres arabes. Ils devront mentionner les unités utilisées, et la signification statistique des différences éventuellement observées. Ils doivent être accompagnés d'un titre bref ainsi que d'une légende permettant leur compréhension. Les signes et abréviations utilisées doivent être explicites. Les tableaux et figures doivent être lisibles indépendamment du texte et ne pas être redondants par rapport au texte.

ABREVIATIONS ET UNITES

Les unités de mesure peuvent être exprimées en système international (SI) ou conventionnel.

Les abréviations doivent être explicitées lors de leur première apparition dans le texte. Pour le nom des médicaments, on utilisera le nom générique avec une initiale minuscule, les noms de spécialités avec une initiale majuscule.

REFERENCES

Les références sont limitées au nombre de 30. Elles seront citées entre crochets et numérotées en chiffre arabes par ordre d'apparition dans le texte. La référence sera celle de l'*index medicus*. Tous les auteurs seront cités si leur nombre est inférieur à six ; au-delà de six, seuls les trois premiers seront cités suivis de : et al.

Modèle pour un article :

- 8 [Riordan FA](#), [Thomson AP](#), [Sills JA](#), [Hart CA](#). Who spots the spots? Diagnosis and treatment of early meningococcal disease in children. [BMJ 1997](#); **313**: 1255-6

Aucune référence non utilisée dans le texte ne sera admise. Eviter les références à des revues peu connues ou de « vulgarisation » médicale. Un abstract peut être cité s'il a moins de 3 ans.

PRESENTATION ORALE

Durée : 10 minutes.

Compter 1 minute / diapo.

Chaque diapo ne doit être le support que de quelques mots-clés ou notions clés.

Vous ne devez pas lire vos diapos, elles ne sont pas le support de votre intervention : Elles en sont l'illustration.

Modèle de 1^{ère} de couverture :

FACULTE LIBRE DE MEDECINE DE LILLE

Année 2008

MEMOIRE POUR L'OBTENTION DU DIPLOME D'ETUDES
SPECIALISEES DE MEDECINE GENERALE

**LE MEMOIRE DE DES DE MEDECINE GENERALE :
QUELS ENJEUX POUR L' IMG ?**

Auteur : NOM Prénom

Soutenu publiquement à Lille le jj/mm/aa

Directeur de Mémoire : Monsieur le Dr/Pr Dupont

Modèle 4^{ème} de couverture (même résumé qu'en 2^{ème} page):

Nom : Interne

Prénom : Brillant

Le mémoire de DES de médecine générale : Quels enjeux pour l'IMG ?

Mémoire de DES de Médecine Générale, Lille, 2008

Mots-clés : pédagogie, recherche, médecine générale,

Résumé :

- **Contexte :**
.....
- **Objectif :**
.....
- **Méthodes :**
.....
- **Résultats :**
.....
.....
- **Conclusions :**
.....

Directeur de Thèse : Monsieur le Dr/Pr Dupont

Adresse de l'auteur : 56 rue de la recherche, 10743 Mémoireville
Brillant.interne@medecine.fr